

La pauvreté rurale dans les pays en développement

Orientation pour l'action publique



Mahmood Hasan Khan

La pauvreté rurale dans les pays en développement

Orientation pour l'action publique

Mahmood Hasan Khan



©2001 Fonds monétaire international

Directeur de la collection
Jeremy Clift
Département des relations extérieures du FMI

Couverture
Massoud Etemadi
Section des travaux graphiques du FMI

Édition française
Division française
Services linguistiques du FMI
Traduction : Stanislas Pierson
Correction & PAO : Anne Rousseau

ISBN 1-58906-007-5

ISSN 1020-7724

Mars 2001

Pour obtenir les publications du FMI,
adressez votre commande à :

International Monetary Fund, Publication Services
700 19th Street, N.W., Washington, DC 20431 (U.S.A.)
Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201
Messagerie électronique : publications@imf.org
Internet : <http://www.imf.org>

Préface

La collection des dossiers économiques vise à présenter à un vaste public de non-spécialistes quelques-uns des sujets d'actualité sur lesquels travaillent les services du FMI. La matière provient pour l'essentiel des documents de travail — études techniques réalisées par des agents du FMI et des chercheurs invités — ainsi que de documents de synthèse.

Le présent numéro s'inspire du document de travail 00/78 du FMI, intitulé «Rural Poverty in Developing Countries: Issues and Policies». Les textes de référence utilisés dans cette version abrégée sont identifiés dans le document original, que le lecteur est invité à se procurer auprès du Service des publications (10 dollars), ou à télécharger à partir du site web du FMI : www.imf.org. Paul Gleason a préparé la version anglaise de cette brochure.

La pauvreté rurale dans les pays en développement

Les causes de la pauvreté rurale sont complexes et multiples. Elles comprennent, entre autres, des éléments ayant trait à la culture, au climat, aux inégalités entre les sexes, aux marchés et à l'action des pouvoirs publics. De même, les problèmes que crée la pauvreté rurale et les solutions envisageables pour y remédier présentent une grande diversité. Dans la présente brochure, on examinera comment la pauvreté rurale se développe, les raisons de sa persistance et les mesures spécifiques qui seraient susceptibles de l'éliminer ou de l'atténuer.

On estime généralement que la stabilité économique au sens large, la concurrence sur les marchés et l'investissement public en infrastructures physiques et sociales sont d'importantes conditions à réunir pour réaliser une croissance durable et une atténuation de la pauvreté rurale. En outre, étant donné que l'intégration des pauvres ruraux dans l'économie présente des aspects très divers, il faut que l'action des pouvoirs publics réponde à des questions comme celles de l'accès à la terre et au crédit, à l'éducation et aux soins de santé, aux services d'appui et aux prestations d'aide alimentaire, par des programmes de travaux publics et d'autres mécanismes de transfert bien conçus.

La pauvreté afflige environ un cinquième de l'humanité — c'est le nombre de personnes qui ont moins d'un dollar par jour pour vivre. La pauvreté n'est pas seulement une condition de vie, c'est aussi un processus qui présente de multiples dimensions et complexités. Elle peut être chronique ou passagère, mais la pauvreté passagère, si elle est extrême, peut prendre plusieurs générations dans son piège. Les exclus recourent à toutes sortes de stratégies pour atténuer leur pauvreté ou vivre avec elle.

Pour comprendre la pauvreté, il est essentiel d'en examiner le contexte économique et social, y compris les institutions de l'État, des marchés, des groupes sociaux et des ménages. La pauvreté diffère selon le sexe, l'ethnie, l'âge, le lieu d'habitation (rural ou urbain) et la source de revenus de ceux qu'elle affecte. Dans les ménages, les enfants et les femmes en souffrent souvent davantage que les hommes. Dans la société, les groupes ethniques ou religieux minoritaires sont plus touchés que les groupes majoritaires, et les pauvres ruraux plus que les pauvres urbains; parmi les pauvres ruraux, les ouvriers sans terre souffrent plus que les petits propriétaires ou les fermiers. Ces différences parmi les pauvres traduisent des interactions très complexes des cultures, des marchés et des politiques publiques.

La pauvreté rurale représente presque 63 % de la pauvreté dans le monde; elle atteint 90 % dans certains pays comme le Bangladesh et entre 65 % et 90 % en Afrique subsaharienne (tel n'est pas le cas de plusieurs pays d'Amérique latine où la pauvreté est concentrée dans les zones urbaines). Dans presque tous les pays, les conditions de vie — définies par la consommation des ménages et l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'eau potable et à l'hygiène, au logement, aux transports et aux communications — sont bien pires pour les pauvres des zones rurales que pour ceux des zones urbaines. La persistance d'un niveau élevé de pauvreté dans les campagnes, en présence ou non de la croissance économique globale, a contribué à une expansion démographique rapide et à la migration vers les villes. En fait, la pauvreté urbaine tient en grande partie à ce que les pauvres ruraux cherchent à sortir de leur exclusion en migrant vers les villes. Les politiques publiques génératrices de distorsions, comme celles qui pénalisent le secteur de l'agriculture et négligent les infrastructures rurales (sociales et physiques), ont grandement contribué à la pauvreté, tant rurale qu'urbaine.

Les rapports entre la pauvreté, la croissance économique et la répartition du revenu ont fait l'objet d'études approfondies dans les ouvrages récents sur le développement économique. La pauvreté absolue peut être atténuée si au moins deux conditions sont réunies :

- il doit y avoir une croissance économique — ou une augmentation du revenu moyen — durable;

- la croissance économique doit être neutre par rapport à la répartition du revenu ou réduire l'inégalité des revenus.

En général, la pauvreté ne peut pas être réduite s'il n'y a pas de croissance économique. Les perspectives de croissance économique risquent en effet de s'assombrir si une large part de la population reste durablement pauvre. Par ailleurs, la répartition initiale du revenu (et de la richesse) peut grandement influencer sur les perspectives de croissance et de réduction de la pauvreté massive. L'observation des faits donne tout lieu de croire qu'une répartition très inégale du revenu n'est propice ni à la croissance économique, ni à la réduction de la pauvreté. L'expérience montre que, si les pays se dotent de structures d'incitation accompagnées d'investissements propres à assurer que l'amélioration de la santé et de l'éducation débouche sur une hausse des revenus, les pauvres en tireront un double avantage sous forme d'une augmentation de leur consommation actuelle et de leurs revenus futurs.

Le profil et la stabilité de la croissance économique comptent aussi. D'un côté, une croissance traditionnelle à forte intensité de capital, centrée sur le remplacement des importations et favorisant les zones urbaines — induite par la politique du gouvernement concernant les prix, les échanges et les dépenses publiques —, ne favorise généralement pas une réduction de la pauvreté. De l'autre côté, une croissance centrée sur l'agriculture — à condition que la propriété foncière soit peu concentrée et que l'on emploie des techniques à forte intensité de main-d'œuvre — a presque toujours contribué à atténuer la pauvreté. Enfin, un repli marqué de la croissance — résultant de chocs et d'ajustements — peut accroître l'incidence de la pauvreté. Et même une fois la croissance revenue, cette incidence ne diminuera pas nécessairement si la crise a aggravé l'inégalité.



Qui sont les pauvres ruraux?

Les pauvres ruraux vivent généralement de l'agriculture, de la pêche, de la sylviculture et des petites industries et services apparentés. Pour comprendre comment la pauvreté affecte ces individus et ménages, et pour identifier les moyens de l'atténuer, il faut d'abord savoir qui sont les pauvres ruraux.

Les pauvres ruraux ne constituent pas un groupe homogène. L'accès aux terres agricoles est un critère important de classification des pauvres ruraux qui amène à distinguer les *cultivateurs*, qui ont accès à la terre en tant que petits propriétaires ou fermiers, des *non-cultivateurs* ou travailleurs sans terre, non qualifiés. Il y a toutefois des chevauchements fonctionnels considérables entre ces groupes, dus aux stratégies que les pauvres emploient pour atténuer leur misère face aux changements économiques et sociaux.

Les **cultivateurs**, qui constituent la majorité des pauvres ruraux dans les pays en développement, travaillent directement à la production et à la gestion des cultures et du bétail. Étant donné que les petites parcelles de terre dont ils sont propriétaires ou qu'ils ont en fermage ne suffisent pas pour assurer la subsistance de leur famille, ils prennent d'autres emplois, agricoles ou non, dans leur village et ailleurs. Certains membres de la famille migrent vers les villes, par alternance ou à plus long terme. Dans bien des pays, les petits propriétaires comme les fermiers sont de plus en plus poussés à quitter le secteur agricole. Cet abandon de l'agriculture est sous-tendu par les forces du marché et par les mesures prises par les pouvoirs publics influant sur les baux, les loyers, les prix, le crédit, les intrants et l'investissement public dans les infrastructures sociales et physiques.

Les **non-cultivateurs** sont peut-être les membres les plus pauvres de la population rurale. Leur nombre a crû rapidement en raison de l'augmentation naturelle de la population et de la déruralisation. Ces travailleurs dépendent de la demande saisonnière de main-d'œuvre dans l'agriculture et dans les petites industries et services ruraux informels. Les travailleurs sans terre sont vulnérables face aux fluctuations de la demande de main-d'œuvre, des salaires

et des prix alimentaires. Il leur est encore plus difficile qu'aux petits propriétaires et aux fermiers d'avoir accès aux infrastructures et services publics. En outre, à la différence de leurs homologues des zones urbaines, ils sont souvent exclus des dispositifs publics de protection (par exemple des distributions de rations alimentaires).

Les **femmes**, dans les populations rurales, tendent à souffrir beaucoup plus que les hommes. Leur dénuement et leur statut social inférieur dans la plupart des sociétés sont l'une des principales raisons de la pauvreté chronique. De solides indices, dans nombre de pays, montrent que l'une des clés du développement humain est de veiller à répondre aux besoins des femmes et à renforcer leur autonomie.



Que possèdent les pauvres?

Pour comprendre le processus générateur de la pauvreté dans les zones rurales et ses effets sur différents groupes, il faut considérer les biens qui appartiennent aux pauvres ou ceux auxquels ils ont accès, et leur rapport à l'économie. La situation économique des pauvres ruraux est influencée par les différents actifs (et leur rendement) détenus au niveau des ménages et de la communauté et à l'échelon supracommunautaire. Les *actifs physiques* des pauvres comprennent le capital naturel (les droits à la propriété privée ou commune de la terre, des pâturages, des forêts et de l'eau), les machines, outils et bâtiments, le cheptel vif et les stocks de nourriture, et le capital financier (bijoux, assurances, épargne et accès au crédit).

Leurs *actifs humains* sont la force de travail des ménages et des communautés — qui est constituée de travailleurs différant par l'âge, le sexe, les compétences et l'état de santé. Leurs *actifs infrastructurels* sont les transports et les communications, l'accès aux écoles et aux centres de

soins, les installations de stockage, l'eau potable et l'assainissement, que ces services soient fournis par le secteur public ou par le secteur privé. Leurs *actifs institutionnels* comprennent leurs droits et libertés protégés par la loi et leur participation au processus de décision dans la famille et la communauté, ainsi qu'au niveau supracommunautaire. Les deux premières catégories d'actifs sont largement réglementées de manière formelle et informelle par les individus et les communautés. La plupart des ruraux, et en particulier les femmes et les ménages sans terre, sont fortement désavantagés par le caractère inadéquat de leurs actifs et les rendements faibles et irréguliers qu'ils en tirent.

Les différences entre les groupes de pauvres ruraux apparaissent plus clairement dans leurs rapports à l'économie, qui déterminent la façon dont ils utilisent leurs actifs et participent à la production. Dans leur ensemble, les pauvres ruraux participent à la production de biens et de services destinés à l'exportation ou à la consommation locale. Les artisans et les travailleurs non qualifiés fournissent de nombreux services et des produits de consommation locale (comme les denrées alimentaires de base) que les petits cultivateurs produisent également. Toutefois, seuls les cultivateurs ont accès à de petites parcelles de terre par la propriété ou le fermage. Ils forment aussi le seul groupe de pauvres qui possèdent ou louent du capital physique, c'est-à-dire des outils, du matériel ou des machines. Les artisans et petits agriculteurs ne disposent que de quantités limitées de capital physique. Ils n'ont aussi qu'un accès limité au capital financier qu'ils acquièrent en grande partie par l'intermédiaire d'agents ou d'institutions informels, à l'exception des fermiers qui peuvent accéder au crédit formel par l'intermédiaire des propriétaires de leurs terres. Les capitaux empruntés sont souvent coûteux et servent à maintenir la consommation pendant les périodes difficiles ou à acheter les fournitures et l'équipement nécessaire au travail agricole. La main-d'œuvre familiale est employée à la fois au sein du ménage — sans rémunération — et en dehors, à des travaux rémunérés non qualifiés, agricoles ou autres.

Tous les groupes de pauvres ruraux sont très vulnérables face aux aléas du climat, de leur santé, des marchés, des investissements et des politiques publiques. Il en résulte des fluctuations des prix et des volumes de leurs actifs et de leur production, qui peuvent soit aggraver

leur pauvreté, soit leur donner la possibilité d'en sortir. Cela tient surtout au fait que les pauvres ruraux n'ont guère les moyens d'absorber les chocs financiers brutaux. En outre, les crises économiques et les catastrophes naturelles peuvent fortement aggraver la pauvreté, et les pauvres auront alors encore plus de mal à en sortir.



Comment la pauvreté rurale est engendrée

Diverses caractéristiques économiques et sociales propres aux pays, ainsi que des conditions extérieures, engendrent et perpétuent la pauvreté rurale :

- l'instabilité politique et les conflits civils;
- la discrimination systémique sur la base du sexe, de la race, de l'ethnie, de la religion ou de la caste;
- un régime de la propriété mal défini ou l'application inéquitable des droits aux terres agricoles et aux autres ressources naturelles;
- la forte concentration de la propriété foncière et les accords de fermage inéquitables;
- la corruption et la recherche de l'avantage personnel parmi les dirigeants et dans la fonction publique;
- les politiques économiques qui sont discriminatoires à l'égard des pauvres ruraux ou qui les excluent du processus de développement et accentuent les effets d'autres facteurs générateurs de pauvreté;
- les familles nombreuses et en augmentation rapide, avec une forte proportion de personnes à charge;
- les imperfections du marché dues à la forte concentration des terres et des autres actifs et à des politiques publiques créatrices de distorsions;
- les chocs extérieurs d'origine naturelle (climatique, par exemple) ou liés à la situation économique internationale.

Les déséquilibres des politiques économique et sociale peuvent contribuer à la pauvreté rurale en privant les pauvres ruraux des avantages du développement et en amplifiant les effets des autres facteurs de paupérisation. Les déséquilibres de la politique gouvernementale qui défavorisent généralement les pauvres ruraux sont notamment les suivants :

- l'infléchissement systématique des investissements publics en infrastructures et des dispositifs de protection sociale en faveur des zones urbaines;
- la taxation implicite des produits agricoles résultant de l'application de prix dits «de soutien» et d'un taux de change surévalué;
- la taxation directe des exportations de produits agricoles et les subventions à l'importation;
- les subventions en faveur des techniques à forte intensité de capital;
- les mesures favorisant la culture d'exportation au détriment des cultures vivrières;
- les avantages accordés aux grands propriétaires terriens et producteurs commerciaux en ce qui concerne les droits de propriété et d'occupation des sols, les services publics de vulgarisation et l'accès au crédit (bonifié).

Ces politiques peuvent avoir des conséquences tant à court terme qu'à long terme pour la pauvreté rurale. Les conséquences sont particulièrement sensibles dans le cadre des programmes d'ajustement structurel que nombre de pays en développement ont entrepris pour rétablir la stabilité macroéconomique et augmenter la capacité d'accroître la production, l'emploi et les revenus.



Politiques de réduction de la pauvreté rurale

Pour mettre au point des politiques qui aient une chance d'aider effectivement les pauvres ruraux, les pouvoirs publics devraient cibler les quatre groupes principaux suivants :

- les **petits propriétaires** qui cultivent leur terre;
- les **fermiers non propriétaires** qui cultivent la terre des autres;
- les **ouvriers sans terre**, employés à la tâche ou à long terme dans le secteur agricole ou non agricole;
- les **femmes**, qui peuvent aussi appartenir à l'un des trois groupes précédents.

Tous ces groupes profiteront des avantages d'une bonne gestion macroéconomique — qui aide à maîtriser l'inflation et maintienne des prix non subventionnés — propice à une croissance économique durable entraînée par l'investissement privé et la concurrence sur les marchés. Il est inutile de dire que des lois inéquitable ou l'application déficiente des lois en vigueur, l'exclusion des pauvres du processus de décision et la corruption généralisée dans le secteur public ne sont pas moins nuisibles au bien-être des pauvres qu'à la croissance économique globale du pays.

La lutte contre la pauvreté rurale passe notamment par une expansion agricole fondée sur l'application de techniques nouvelles. Cependant, l'effet de telles initiatives sur les pauvres ruraux dépend des conditions initiales, de la structure des institutions et des incitations. Nous savons que la stagnation de l'agriculture a porté préjudice aux pauvres ruraux d'Afrique subsaharienne en créant des pénuries alimentaires et en faisant monter les prix, ce qui a réduit leur capacité d'acheter de quoi se nourrir et de trouver du travail. Inversement, on a vu avec la révolution verte que de rapides progrès de l'agriculture ont fortement contribué à réduire la pauvreté rurale dans certaines régions de l'Asie du Sud. Des économistes ont constaté qu'une hausse du rendement des cultures réduit à la fois le nombre des pauvres ruraux et la gravité de leur condition. Mais ces effets ne sont substantiels que si certaines conditions sont remplies :

-
- les marchés des biens fonciers et des capitaux ne sont pas faussés par une forte concentration de la propriété des ressources naturelles (terres agricoles), qui se manifeste notamment par des contrats d'occupation des sols inéquitables et par l'exclusion sur les marchés des capitaux (limitant l'accès aux financements);
 - la politique suivie en matière de fixation des prix, d'imposition et de taux de change ne pénalise pas l'agriculture et elle n'encourage ou ne subventionne pas les évictions de main-d'œuvre;
 - l'investissement public dans l'éducation et les soins de santé de base est important et utilisé de façon rationnelle; le niveau d'instruction et l'état de santé des agriculteurs influent beaucoup sur la productivité agricole;
 - la recherche agricole bénéficie d'un appui important et efficace du secteur public et les petits exploitants profitent des améliorations qui en résultent;
 - le capital physique, comme par exemple les réseaux d'irrigation et les routes d'accès, est suffisamment entretenu;
 - des dispositifs de protection et d'aide sociales existent pour les très pauvres, en particulier les travailleurs (intermittents) sans terre et les femmes rurales, sous forme de programmes de travaux publics, de microfinancements et de subventions alimentaires;
 - les pauvres ruraux participent directement à l'identification, à la conception et à l'exécution des programmes, pour parvenir à une utilisation efficace des ressources et à une répartition équitable des prestations.

Étant donné la diversité des populations rurales pauvres, il faut comprendre comment les changements et les politiques macroéconomiques peuvent les toucher. La politique économique influe sur la pauvreté rurale par trois grands canaux : les *marchés*, les *infrastructures* (y compris les services publics) et les *transferts*.

Les **marchés** auxquels les pauvres ruraux participent sont ceux des produits, des facteurs de production (main-d'œuvre et autres) et des moyens de financement (de sources formelles et informelles). Plusieurs caractéristiques importantes de ces marchés peuvent influencer sur la situation dans les zones rurales.

Les **infrastructures** économiques (transports, communications, services de vulgarisation et irrigation) et sociales (éducation, soins de santé, eau et assainissement) agissent directement sur la productivité du secteur rural et la qualité de vie des pauvres ruraux. La majeure partie des infrastructures nationales étant financée par les deniers publics, le niveau des dépenses, l'efficacité par rapport aux coûts, la qualité des services et la dotation en infrastructures et services publics ont un impact considérable sur les ressources humaines et la productivité dans les zones rurales.

Les **transferts**, privés comme publics, offrent une certaine protection contre les chocs prévisibles ou imprévus. La plupart des pauvres ruraux sont tributaires de transferts privés entre les membres de la famille, de la famille élargie et d'autres groupes apparentés. Les transferts publics peuvent revêtir la forme d'une redistribution d'actifs, par exemple de terres, de créations d'emplois dans des chantiers publics et de subventions ciblées d'intrants et de certains biens de consommation. Ces transferts complètent ou remplacent les transferts privés, suivant la nature de l'instrument et la manière dont il est utilisé. Il importe de souligner que ces canaux — marchés, infrastructures et transferts — ne jouent pas le même rôle pour tous les pauvres ruraux, car leurs rapports à l'économie sont très différents selon les groupes.



Principaux moyens à mettre en oeuvre pour lutter contre la pauvreté rurale

Compte tenu de ce qui précède, quels doivent être les principaux éléments d'une politique visant à réduire la pauvreté rurale?

Des marchés concurrentiels, la stabilité macroéconomique et les investissements publics dans les infrastructures physiques et sociales sont, de l'avis général, des conditions importantes d'une croissance économique durable et du recul de la pauvreté rurale. De surcroît, le premier élément d'une stratégie de réduction de la pauvreté rurale consistera à mettre en place un cadre favorable et à apporter des ressources aux personnes qui, dans le secteur rural, participent au système de production et de distribution des produits agricoles.

On peut identifier différents moyens de lutter contre la pauvreté rurale dans le cadre de stratégies nationales qui font intervenir les administrations publiques, le secteur privé (à but lucratif) et la société civile.

- **Collecte de l'information.** Les pauvres ruraux sont aux prises avec de nombreux problèmes différents et ils ne constituent pas un groupe homogène. Aussi convient-il de faire un effort durable pour rassembler des informations à propos des problèmes spécifiques qui se posent, afin de pouvoir y remédier comme il convient.

- **Priorité au développement des ressources.** Le gouvernement doit évaluer quels sont les actifs dont les pauvres ont le plus besoin, pour les aider à gagner davantage. Il peut s'agir des terres agricoles ou d'autres ressources, de l'accès au crédit ou d'améliorations dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Si l'on compte exclusivement sur la main-d'œuvre, sans se préoccuper de mettre en valeur les autres ressources, on laisse intacte la principale cause de la pauvreté persistante.

- **Un droit d'accès adéquat à la terre et à l'eau.** Un vaste programme de réforme agraire — comprenant l'attribution de titres de propriété foncière, la redistribution de terres et un régime des baux

agricoles équitable et applicable — peut accroître l'efficiencia des petits propriétaires–exploitants et fermiers et rehausser leur niveau de vie.

- **Soins de santé de base et alphabétisation.** Les pauvres ruraux ont besoin de développer leur capital humain pour pouvoir sortir de la pauvreté et contribuer davantage à l'économie et à la société. Les soins de santé de base (vaccination, accès à l'eau salubre et planning familial) et l'éducation (alphabétisation, scolarisation et formation technique) — en particulier pour les femmes et les enfants — sont des conditions fondamentales et devraient être accessibles à un coût raisonnable.

- **Participation des intéressés.** La meilleure façon de financer et d'entretenir l'infrastructure et les services de santé et d'éducation est de faire participer les groupes ciblés à leur conception, à leur emploi et à leur suivi.

- **Mise en place de l'infrastructure.** Les pauvres ruraux ne peuvent pas faire le meilleur usage de leurs ressources, notamment humaines, si certaines des principales composantes des infrastructures physiques du pays (irrigation, transports et communications) et des services de soutien (recherche et vulgarisation) sont inadéquates, en qualité ou en quantité. La meilleure façon de financer et d'entretenir les infrastructures sociales et physiques et les services — pour qu'ils soient efficaces par rapport aux coûts et d'une qualité raisonnable — est de faire participer les groupes ciblés à leur conception, à leur emploi et à leur suivi, et de responsabiliser les administrations publiques compétentes.

- **Crédit ciblé.** Les sources de crédit informel et formel sont souvent trop coûteuses ou inaccessibles pour les pauvres. Les programmes publics ciblés de crédit rural, en particulier s'ils sont subventionnés, bénéficient beaucoup plus aux non-pauvres qu'aux pauvres. Ceux-ci veulent pouvoir obtenir des crédits à des conditions acceptables quand ils en ont besoin. Les récentes expériences de programmes de crédit centrés sur les collectivités, qui font appel à la participation active des pauvres dans les décisions en matière de prêts et les responsabilisent, ont permis de servir les groupes ciblés pour un coût raisonnable.

• **Travaux publics.** Une proportion forte et croissante des pauvres ruraux dépend du travail salarié, parce qu'ils n'ont pas d'autre actif que leur force de travail ou qu'ils ont par ailleurs des actifs très limités sous forme de terres et d'animaux domestiques. Un programme souple de travaux publics peut grandement aider ceux qui n'ont pas ou presque pas de terre à lisser les fluctuations des ressources du ménage et à faire face aux périodes de disette. Si ces programmes sont établis sur des bases durables, ils peuvent aussi renforcer le pouvoir de négociation des pauvres dans les zones rurales.

• **Programmes décentralisés d'aide alimentaire.** Certains pauvres ruraux vivent dans un état de malnutrition presque constant. Le soutien dont ils ont besoin diffère selon les circonstances, et peut leur être procuré sous forme de complément alimentaire, d'aide alimentaire fournie par les écoles, les centres de soins et les centres communautaires, ou de transferts monétaires. Les programmes d'aide décentralisés et ciblés semblent les plus efficaces.



La collection des Dossiers économiques

1. *Growth in East Asia: What We Can and What We Cannot Infer.* Michael Sarel. 1996.
2. *Does the Exchange Rate Regime Matter for Inflation and Growth?* Atish R. Ghosh, Anne-Marie Gulde, Jonathan D. Ostry, and Holger Wolf. 1996.
3. *Confronting Budget Deficits.* 1996.
4. *Fiscal Reforms That Work.* C. John McDermott and Robert F. Wescott. 1996.
5. *Transformations to Open Market Operations: Developing Economies and Emerging Markets.* Stephen H. Axilrod. 1996.
6. *Why Worry About Corruption?* Paolo Mauro. 1997.
7. *Sterilizing Capital Inflows.* Jang-Yung Lee. 1997.
8. *Why Is China Growing So Fast?* Zulu Hu and Mohsin S. Khan. 1997.
9. *Protecting Bank Deposits.* Gillian G. Garcia. 1997.
10. *Deindustrialization—Its Causes and Implications.* Robert Rowthorn and Ramana Ramaswamy. 1997.
11. *Does Globalization Lower Wages and Export Jobs?* Matthew J. Slaughter and Phillip Swagel. 1997.
12. *Roads to Nowhere: How Corruption in Public Investment Hurts Growth.* Vito Tanzi and Hamid Davoodi. 1998.
13. *Fixed or Flexible? Getting the Exchange Rate Right in the 1990s.* Francesco Caramazza and Jahangir Aziz. 1998.
14. *Lessons from Systemic Bank Restructuring.* Claudia Dziobek and Ceyla Pazarbaşıoğlu. 1998.
15. *Inflation Targeting as a Framework for Monetary Policy.* Guy Debelle, Paul Masson, Miguel Savastano, and Sunil Sharma. 1998.
16. *Should Equity Be a Goal of Economic Policy?* IMF Fiscal Affairs Department. 1998.

-
17. *La libéralisation des mouvements de capitaux : aspects analytiques.* Barry Eichengreen, Michael Mussa, Giovanni Dell’Ariccia, Enrica Detragiache, Gian Maria Milesi-Ferreti et Andrew Tweedie. 1999.
 18. *La privatisation dans les pays en transition : leçons de la première décennie.* Oleh Havrylyshyn et Donal McGettigan. 1999.
 19. *Fonds de couverture : que savons-nous vraiment d’eux?* Barry Eichengreen et Donald Mathieson. 1999.
 20. *La création d’emplois : pourquoi certains pays font-ils mieux que d’autres?* Pietro Garibaldi et Paolo Mauro. 2000.
 21. *Gestion des affaires publiques et lutte contre la corruption dans les États baltes et les pays de la CEI : le rôle du FMI.* Thomas Wolf et Emine Gürgen. 2000.
 22. *L’art difficile de prévoir les crises économiques.* Andrew Berg et Catherine Pattillo. 2000.
 23. *Promotion de la croissance en Afrique subsaharienne : les leçons de l’expérience.* Anupam Basu, Evangelos A. Calamitsis et Dhaneshwar Ghura. 2000.
 24. *Dollarisation intégrale : avantages et inconvénients.* Andrew Berg et Eduardo Borensztein. 2000.
 25. *Lutter contre la pollution : écotaxes et permis négociables.* John Norregaard et Valérie Reppelin-Hill. 2000.
 26. *La pauvreté rurale dans les pays en développement.* Mahmood Hasan Khan. 2001.